





ANNEE 2021

SEANCE PUBLIQUE DU 8 AVRIL 2021

Délibération n°

2021023

Date de convocation: 02/04/2021

Date d'affichage: 14/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents 19 **Pouvoirs** 4 Nombre de votants 23

Vote: 23

Pour: 23 (dont 4 pouvoirs)

Abstention: 0 Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

DELIBERATION DU CONS

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 avril 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

COMMUNE DE BASSUSSARRY

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Philippe BIGOTEAU, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Valérie RECART, Emmanuelle DALLET, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS.

Absents excusés: Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE

OJ n°1 : Election du Président de séance pour le vote des comptes administratifs du budget général et des 6 budgets annexes

Monsieur le Maire rappelle que, pendant la discussion et le vote sur des Comptes administratifs 2020 qu'il a dressé, la séance doit être présidée par un autre conseiller, lui-même étant tenu de quitter la salle.

Il propose d'élire M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances, pour présider la séance pendant son absence.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'élire M. Yannick BASSIER, Président de séance pendant la discussion et le vote des différents comptes administratifs de la commune (budget général et budgets annexes).

Fait à Bassussarry, le 8 avril 202

Le Maire, Michel LAHORGUE